

Référentiel métier en Anatomie et Cytologie Pathologiques (ACP)

Rappel du contexte

- Demande du CNOM au Président des Commissions nationales de Qualification
- Extrait de « Référentiels métiers et compétence : les chirurgiens précurseurs »

Pr Yves Matillon, Dominique Le Bœuf, Mission «Evaluation des compétences professionnelles des métiers de la Santé»

« La validation a priori des compétences reconnues d'un praticien et l'entretien de celles-ci tout au long de l'activité professionnelle sont une condition sine qua non de la qualité de l'exercice médical. La compétence du médecin a des conséquences directes sur la santé et sur la vie de ses patients. Il est donc essentiel de formaliser par des critères prédéfinis que la confiance que l'on accorde à un médecin est justifiée » (CNOM).

Les référentiels métiers (référentiels de compétences) poursuivent trois objectifs

- La reconnaissance, la valorisation et l'entretien d'un niveau de professionnalisme au regard de l'utilisateur.
- Une meilleure gestion prévisionnelle des emplois et des compétences tant d'un point de vue individuel que collectif, c'est-à-dire « des rôles, des positions, des compétences respectives... pour accroître l'efficacité du système de soins.
- Etre les outils d'une procédure de validation des compétences des professionnels de santé.

Les usages attendus du référentiel

- Informer sur le métier de la spécialité et contribuer à le valoriser
- Orienter le cursus de formation initiale et l'offre de formation continue
- Contribuer à élaborer des critères de validation des compétences homogènes, permettant d'assurer aux patients une qualité identique des actes d'ACP sur tout le territoire et constituer une base pour l'habilitation
 - des médecins en formation initiale de spécialité
 - des médecins demandant à changer de spécialité
 - des médecins étrangers provenant de pays hors Union Européenne

Vocabulaire

- **Métier** : ensemble des situations de soins que doit gérer le médecin ACP et corpus associé de ressources (connaissances, savoir-faire, méthodes de raisonnement...)
- **Situations de soins** : une activité de prise en charge devant déboucher sur un résultat
- **Processus** : approche globale d'un domaine d'activité, analysant les besoins du client (avant), sa satisfaction (après) et la réalisation de l'activité, non seulement l'action mais aussi les moyens nécessaires
- **Ressources** : ensemble des savoirs médicaux, scientifiques et techniques, des gestes techniques, des raisonnements cliniques, des savoir-faire relationnels pouvant être combinés et mobilisés dans la mise en œuvre des pratiques professionnelles.
- **Etre compétent** : être capable d'agir avec pertinence et compétence dans une situation de soins. C'est donc mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente par rapport aux exigences et contraintes particulières de cette situation, tout en mobilisant une combinatoire appropriée de « ressources ».
- **Avoir des compétences** : avoir des ressources (connaissances scientifiques et techniques, savoir faire de coopération avec les collègues et avec le personnel non médical, méthodes de raisonnement clinique...) pour agir avec pertinence et compétence dans une situation donnée de l'activité professionnelle. Avoir des ressources est donc une condition nécessaire mais non suffisante pour être reconnu comme compétent.

Principales structures concernées par la formation, l'évaluation et l'exercice d'Anatomie et Cytologie Pathologiques

- Académie Internationale de Pathologie, Division Française (AIP) www.francepathol.org
- Association pour le Développement de l'Informatique en Anatomie Pathologique (ADICAP) www.adicap.asso.fr
- Association Française d'Assurance Qualité en Anatomie Pathologique (AFAQAP) www.afaqap.org
- Collège National des Pathologistes des Hôpitaux Généraux (CNPHG) www.cnphg.org
- Collège Universitaire français des Pathologistes (CUFP) www.college-pathologistes.com
- Société Française de Pathologie (SFP) www.sfpathol.org
- Syndicat National des Médecins Anato Cyto Pathologistes Français (SNMACPF) smpf.info

DOCUMENT DE TRAVAIL

1 Connaissances de Base

1.1 Le socle de connaissances nécessaires : programme du DES d'ACP

Maquette du DES d'ACP publiée au bulletin officiel de l'enseignement supérieur
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENS0402086A.htm> *Annexe 1*

1.1.1 Connaissances théoriques

A) Enseignements généraux

- Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique en anatomie et cytologie pathologiques ;
- Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en anatomie et cytologie pathologiques.

B) Enseignements spécifiques

- Principes des techniques histochimiques, immunohistochimiques et de biologie cellulaire et moléculaire utilisées en anatomie et cytologie pathologiques; recueil et transfert des données
- Autopsies médico-scientifiques de l'adulte, de l'enfant et du fœtus
- Organisation et prise en charge des prélèvements autopsiques, extemporanés et des urgences en anatomie et cytologie pathologiques
- Épidémiologie et physiopathologie des maladies inflammatoires et dysimmunitaires, des pathologies de surcharge et troubles du métabolisme, des maladies cardiovasculaires, de l'athérome et des troubles circulatoires, des pathologies environnementales et iatrogènes, du vieillissement, des syndromes malformatifs et des maladies génétiques
- Principes de cancérogenèse ; classification et dépistage des tumeurs et des états pré-cancéreux ; histo- et cytodagnostic ; histopronostic et suivi thérapeutique
- Principes généraux et suivi anatomo-cytopathologique des transplantations d'organes
- Applications de l'anatomo-cytopathologie aux appareils et systèmes suivants : cardiovasculaire, respiratoire, digestif et foie, génital féminin et sein, grossesse, embryon, fœtus et enfant, urinaire et génital masculin, glandes endocrines, système nerveux, tissu hémolympopoïétiques, peau, appareil locomoteur, ORL, œil, cavité buccale.

1.1.2 Connaissances Pratiques, Savoir faire

Formation pratique : sept semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées d'anatomie et cytologie pathologiques, dont au moins cinq doivent être accomplis dans des services hospitalo-universitaires ou conventionnés. Ces semestres doivent être effectués dans au moins deux services ou départements différents

Trois situations types, non exhaustives mais considérées comme représentatives de l'exercice de la spécialité, permettent d'évaluer les acquis du pathologiste en : macroscopie, techniques courantes, immunohistochimie, examen extemporané, cytopathologie, histopathologie, élaboration d'un compte-rendu, codage (ADICAP, CIMO...), pTNM, épidémiologie, transmission de données, imagerie, autopsie, cryopréservation, archivage

- prise en charge d'un prélèvement cytologique (annexe B/1)
- Prise en charge d'une pièce opératoire complexe pour cancer (annexe B/ 2)
- Prise en charge d'un examen extemporané (annexe B/3)

Les éléments de cette évaluation devront figurer dans le carnet de stage de l'interne (annexe C). Ils seront pris en compte dans les critères de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles des praticiens

1.2 Des recommandations relient les situations professionnelles rencontrées et les ressources à posséder

1.2.1 Connaître les principaux textes juridiques gérant la profession (disponibles sur le site web de l'Association Française d'Assurance Qualité en Anatomie Pathologique, AFAQAP)

1.2.2 Connaître et savoir utiliser les principales Recommandations

- Recommandations de Bonnes Pratiques en Anatomie et Cytologie Pathologiques
- Recommandations de la Haute Autorité de Santé pour l'Anatomo-cytopathologie
- Standards Options Recommandations de la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer

1.2.3 Connaître et savoir utiliser les protocoles validés de prise en charge macroscopique

1.2.4 Connaître et savoir utiliser les principaux outils informatiques :

- Comptes Rendus Fiches Standardisés (CRFS) (Société Française de Pathologie, INCa)
- Outils de recherche bibliographique
- Outil de gestion de bases de données
- Outils de codage et de transmission des données (ADICAP)

1.2.5 Formation à l'Evaluation des Pratiques Professionnelles

Participation à des autoévaluations des pratiques professionnelles
Présentation et discussion de cas anatomo-cliniques
Participation à des groupes de relecture...

2 Compétences complémentaires acquises

Synthèse des activités, reflet des compétences acquises, par la formation, le compagnonnage, l'évaluation...

2.1 Formations universitaires et post-universitaire. FMC en ACP

2.1.1 DU, DIU, Capacités, séminaires de formation,...

2.1.2 Congrès

Participation active (Poster, Communications...) aux réunions scientifiques de la discipline
Congrès Internationaux
Carrefour Pathologie
Assises de Pathologie
Clubs...

2.1.3 EPU

Formations organisées par les sociétés savantes ou les associations agréées

2.1.4 Les DESC

Dermatopathologie,
Foetopathologie,
Neuropathologie
Autres DESC

2.2 Evaluation (Tests AFAQAP)

Tests généraux (organisation, CR...)

- Prise en charge d'un prélèvement tissulaire : le dossier patient
- Prise en charge d'un frottis cervico-utérin
- Transmission, réception et enregistrement des prélèvements dans une structure d'ACP

Tests techniques
 Tests diagnostiques
 Tests par pathologie sur CDRom

...

2.3 *Autres formations*

2.3.1 Formation à l'enseignement

DU/DIU

Séminaires de formation...

2.3.2 Formation à la Recherche

Master, Thèse d'Université

Communications et publications

3 Aptitude au travail en équipe

Elle peut être formalisée par la capacité du pathologiste à...

3.1 *Diriger, participer, organiser des groupes de travail,*

Reuves de dossiers dans un service

Réunions anatomo-cliniques

Réunions de Concertation Pluridisciplinaires en cancérologie

Reuves de dossiers protocolisées

Gestion des risques et Assurance qualité

Participation à un travail multicentrique

Participation à un groupe de relecture

Participation à un travail de recherche (PHRC,...)

...

3.2 *Gérer des équipes*

Savoir organiser et suivre une délégation de tâches

Savoir mettre au point et suivre un protocole organisationnel (macroscopie...)

Savoir mettre au point et suivre la réalisation d'une nouvelle technique

Organiser et Suivre un programme d'Assurance Qualité

Savoir communiquer avec les cliniciens et comprendre leurs problématiques

Savoir gérer ou participer à la gestion d'une structure d'ACP

...

3.3 *Participer à des groupes de pairs (FMC-EPP)*

Revue de dossiers, groupe de relecture

Elaboration et évaluation des tests AFAQAP

...

ANNEXE A

DIPLOME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES**I. Maquette d'enseignement** Arrêté du 25 avril 2002 (JO du 3 mai 2002), extrait

Art. 1^{er} : pour les internes nommés à compter du 1^{er} novembre 2002

Annexe A : DES d'A.C.P. - durée : 5 ans

I. Enseignements (trois cents heures environ)**A – Enseignements généraux**

- Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique en anatomie et cytologie pathologiques ;
- Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en anatomie et cytologie pathologiques.

B – Enseignements spécifiques

- Principes des techniques histochimiques, immunohistochimiques et de biologie cellulaire et moléculaire utilisées en anatomie et cytologie pathologiques ; recueil et transfert des données ;
- Autopsies médico-scientifiques de l'adulte, de l'enfant et du fœtus ;
- Organisation et prise en charge des prélèvements autopsiques, extemporanés et des urgences en anatomie et cytologie pathologiques ;
- Epidémiologie et physiopathologie des maladies inflammatoires et dysimmunitaires, des pathologies de surcharge et troubles du métabolisme, des maladies cardiovasculaires, de l'athérome et des troubles circulatoires, des pathologies environnementales et iatrogènes, du vieillissement, des syndromes malformatifs et des maladies génétiques ;
- Principes de cancérogenèse ; classification et dépistage des tumeurs et des états précancéreux ; histo- et cytodagnostic ; histopronostic et suivi thérapeutique ;
- Principes généraux et suivi anatomo-cytopathologique des transplantations d'organes ;
- Applications de l'anatomo-cytopathologie aux appareils et systèmes suivants : cardiovasculaire, respiratoire, digestif et foie, génital féminin et sein, grossesse, embryon, fœtus et enfant, urinaire et génital masculin, glandes endocrines, système nerveux, tissu hémolympopoïétiques, peau, appareil locomoteur, ORL, œil, cavité buccale.

II – Formation pratique

A – Sept semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées d'anatomie et cytologie pathologiques, dont au moins cinq doivent être accomplis dans des services hospitalo-universitaires ou conventionnés. Ces semestres doivent être effectués dans au moins deux services ou départements différents ;

B – Trois semestres dans des services agréés pour d'autres diplômes d'études spécialisées que le diplôme d'anatomie et cytologie pathologiques, ou pour des diplômes d'études spécialisées complémentaires.

II. Programme d'enseignement théorique

(établi par les coordonnateurs inter régionaux et le Conseil d'Administration de l'AFECAP octobre 2002)

Pré-requis : les programmes de PCEM et DCEM, notamment concernant l'histologie, la physiologie, l'immunologie et la biologie moléculaire, sont considérés comme acquis.

Recommandations, principes généraux

Dans chaque module doit être intégré

- Données épidémiologiques
- Macroscopie : règles d'étude d'une pièce (dissection, prélèvement)
- Examen extemporané
- Cytopathologie

- Règles d'interprétation d'une biopsie et d'une pièce opératoire
- Facteurs histo-pronostiques, PTNM
- Eléments d'évaluation de qualité
- Démonstration de lames « atelier pratique »

1. Techniques et Méthodologies en Anatomie et Cytologie Pathologiques

- Macroscopie
- Nécropsie, organisation des prélèvements de fœtopathologie
- Examen extemporané
- Types de prélèvements, leur prise en charge et leur préservation
- Techniques histologiques de base, colorations usuelles et spéciales
- Techniques cytologiques
- Histo-enzymologie
- Immunohistochimie, immunocytochimie
- Tissue arrays
- Pathologie moléculaire : hybridation in situ, PCR, génétique moléculaire, techniques de contrôle
- Etude du transcriptome et du protéome, puce à ADN (DNA arrays)
- Cytogénétique
- Culture cellulaire
- Modèles animaux
- Cytométrie en flux et à balayage
- Morphométrie, analyse d'images
- Microscopie électronique (transmission et balayage)
- Microscopie confocale
- Microdissection
- Centre de ressource biologique
- Eléments d'évaluation de qualité, assurance qualité
- Codification des lésions
- Cotation
- Systèmes informatiques et bureautiques
- Traitement numérique des images, télépathologie
- Archivage
- Recueil et transfert de données : les registres
- Législation et réglementation en pathologie
- Hygiène et sécurité.

2. Anatomie et Cytologie Pathologiques générales non tumorales

- Lésions élémentaires des cellules et des tissus
- Lésions élémentaires des espaces et des substances intercellulaires, amylose
- Lésions vasculo-sanguines et troubles circulatoires
- Le processus inflammatoires
- Maladies infectieuses
- Défense immunitaire et ses anomalies
- Maladies de surcharge
- Maladies par troubles des métabolismes : enzymopathies (mis avant dans module 9)
- Lésions par agents physiques (radiations ionisantes) et chimiques ; pathologie iatrogène
- Pathologie de l'environnement
- Vieillesse et sa pathologie

3. Anatomie et Cytologie Pathologiques générales tumorales

- Définitions, nosologie, principes de classification
- Les tumeurs bénignes
- La cellule cancéreuse (morphologie, biologie)
- Cycle cellulaire, apoptose

- Lésions pré-néoplasiques, dysplasie
- Dépistage des cancers
- Architecture des cancers, stroma
- Evolution des cancers
- La maladie cancéreuse
- Cancérogenèse
- Intérêt de la mise en évidence de l'expression de divers facteurs (oncogènes, antioncogènes, - facteurs de croissance, marqueurs tumoraux...) dans le diagnostic, l'appréciation du pronostic des tumeurs humaines, et des facteurs prédictifs de la réponse aux traitements anti-cancéreux
- Histopronostic, pTNM

4. Pathologie cardio-vasculaire

- Malformations du cœur et des vaisseaux
- Pathologie du péricarde
- Pathologie de l'endocarde, pathologie valvulaire
- Pathologie du myocarde : myocardites, cardiomyopathies primitives et secondaires
- Pathologie coronarienne : infarctus du myocarde
- Pathologie de l'insuffisance cardiaque
- Pathologie de l'hypertension artérielle
- Athérome, athérosclérose, artériosclérose
- Vascularites
- Dysplasie vasculaire, anévrisme et dissection artériels
- Pathologie veineuse et lymphatique
- Thromboses et embolies
- Pathologie des états de choc ; syndrome de défiance multiviscérale
- Tumeurs du cœur
- Tumeurs des vaisseaux
- Pathologie des greffes vasculaires, valvulaires et des transplantations cardiaque et cardio-pulmonaire

5. Pathologie de l'appareil respiratoire

- Lésions élémentaires de l'alvéole et des bronches
- Pathologie inflammatoire des bronches et dilatations bronchiques
- Malformations broncho-pulmonaires
- Emphysème, BPCO, DDB
- Broncho-pneumopathies infectieuses ; Poumon/Sida et immunodépression
- Pathologie de l'interstitium
- Pathologie vasculaire
- Pathologie par agents physiques et chimiques
- Pathologie professionnelle, pneumoconioses
- Dysplasies et états pré-néoplasiques
- Tumeurs primitives et secondaires de l'appareil respiratoire
- Pathologies pleurales : infectieuse, tumorale
- Tumeurs du médiastin
- Pathologie de la transplantation pulmonaire
- Cytopathologie bronchique pulmonaire et pleurale

6. Pathologie du tube digestif et de ses annexes

Tube digestif

- Malformations, pertes de substance, pathologie inflammatoire, vasculaire et tumorale de
 - . Œsophage
 - . Estomac
 - . Intestin grêle
 - . Côlon
 - . Appendice

- . Canal anal
- . Péritoine et Mésentère

- Pathologie des malabsorptions
- Etats précancéreux et dysplasie du tube digestif
- Le tissu lymphoïde du tube digestif et sa pathologie
- Pathologie endocrine du tube digestif

Foie

- Lésions par troubles du métabolisme et maladies de surcharge
- Hépatites virales aiguës et chroniques : principes de classification
- Autres lésions inflammatoires et infectieuses non virales ; hépatites granulomateuses
- Foie et alcool
- Cirrhose
- Cholestase
- Hépatites toxiques ; Hépatotoxicité des médicaments
- Pathologie vasculaire
- Tumeurs du foie
- Pathologie de la transplantation hépatique

Voies biliaires extra-hépatiques

- Malformations
- Lésions inflammatoires
- Tumeurs

Pancréas

- Pancréatites aiguës et chroniques
- Tumeurs du pancréas exocrine

Cytopathologie et biopsies des organes profonds, des masses pleines ou kystiques et du péritoine.

7. Appareil génital féminin, Glande mammaire

Appareil génital féminin

- Malformations
- Pathologie ovarienne non tumorale et tumorale
- Pathologie non tumorale et tumorale de la vulve et du vagin
- Cycle endométrial normal et pathologie fonctionnelle de l'endomètre
- Pathologie tubaire non tumorale et tumorale (endométrioses, annexites)
- Pathologie non tumorale et tumorale de l'endomètre, du col et du corps utérins
- Endométriose

Glande mammaire

- Pathologie non tumorale et tumorale

Cytopathologie gynécologique et mammaire

- Cytopathologie hormonale
- Cytopathologie cervico-utérine et endométriale
- Cytopathologie ovarienne
- Cytopathologie péritonéale et du cul-de-sac de Douglas
- Cytopathologie mammaire

8. Pathologie de la grossesse. Pathologie néonatale et du développement. Pathologie pédiatrique

- Pathologies liées à la grossesse
- Pathologie placentaire
- Embryopathies et fœtopathies
- Pathologie du développement anté et post-natal, dysgénèses
- Pathologie néonatale
- Causes de mort périnatales. Mort subite du nourrisson
- Pathologie pédiatrique spécifique

9. Pathologie de l'appareil urinaire et génital masculin

Appareil urinaire

- Malformations néphro-urinaires et dystrophies
- Néphropathies héréditaires
- Pathologie glomérulaire
- Pathologie tubulaire et interstitielle
- Pathologie vasculaire
- Inflammations pyélo-rénales, lithiase
- Tumeurs du rein
- Pathologie de la transplantation rénale
- Lésions inflammatoires et dystrophiques de la vessie
- Tumeurs de la vessie et des voies excréto-urinaires

Appareil génital masculin

Pathologie non tumorale et tumorale du testicule et de ses annexes, de la prostate, de la verge

Cytopathologie

- Cytopathologie urinaire
- Cytopathologie génital masculin
- Cytoponctions rénales
- Biopsies prostatiques

10. Glandes endocrines

Pathologie non tumorale et tumorale de :

- Hypophyse
- Thyroïde, cytoponction thyroïdienne
- Parathyroïdie
- Cortico-surrénale
- Médullo-surrénale
- Pancréas endocrine
- Epiphyse
- Tumeurs neuroendocrines, chémodectomes, paraganglions
- Néoplasies endocriniennes multiples

11. Système nerveux central et périphérique

- Lésions élémentaires
- Pathologie vasculaire
- Pathologie infectieuse, inflammatoire et démyélinisante (sclérose en plaques)
- Pathologie dégénérative et sénescence
- Tumeurs du SNC et leurs conséquences ; tumeurs du SNP
- Neuropathologie toxique, traumatique
- Neuropathologie du développement et des maladies dysmétaboliques
- Cytopathologie du LCR et des tumeurs cérébrales
- Pathologie non tumorale du muscle
- Pathologie non tumorale du nerf périphérique

12. Tissus hémo-lymphopoïétiques

- Histophysiologie du tissu lymphoïde
- Pathologie non tumorale et tumorale de :
 - Ganglion lymphatique
 - Rate
 - Thymus
 - Moelle osseuse
- Autres localisations des leucémies et lymphomes malins
- Hémopathies lymphoïdes et déficits immunitaires
- Cytopathologie ganglionnaire, splénique et médullaire osseux

- Pathologie de la greffe de moelle osseuse

13. Peau

- Sémiologie dermatologique et corrélations anatomocliniques.
- Dermatoses érythémato-squameuses et lichéniennes.
- Dermatoses bulleuses et pustuleuses.
- Infiltrats cutanés.
- Lymphomes cutanés.
- Tumeurs épithéliales
- Tumeurs conjonctives et nerveuses.
- Tumeurs mélaniques

14. Appareil locomoteur

- Tumeurs et pseudo-tumeurs des tissus mous
- Pathologie infectieuse ostéo-articulaire
- Pathologie articulaire inflammatoire, dégénérative et métabolique, tumorale et pseudo-tumorale
- Pathologie osseuse traumatique, inflammatoire, endocrinienne et métabolique
- Tumeurs et pseudo-tumeurs osseuses
- Pathologie des implants et des prothèses

15. Tête et cou

Pathologie non tumorale et tumorale de :

- Oropharynx
- Pharynx
- Fosses nasales
- Oreille
- Larynx
- Glandes salivaires

Kystes et tumeurs odontogènes

Pathologie non tumorale et tumorale de l'œil et de l'orbite

DOCUMENT DE TRAVAIL

ANNEXE B Exemples de prise en charge de prélèvements

1 Prise en charge d'un Frottis cervico-utérin

- 1) S'assurer de la qualité du prélèvement transmis
 - en élaborant en collaboration avec les cliniciens concernés les procédures
 - ° d'identification complète du patient,
 - ° et du type de prélèvement (frottis conventionnel et nombre de lames réalisées ou recueil des cellules en milieu liquide, en précisant la nature du liquide).
 - ° de transmission des renseignements cliniques nécessaires à la prise en charge du prélèvement,
 - ° d'acheminement, de prise en charge, de fixation
 - en informant l'ensemble des personnels concernés de ces procédures
 - en mettant en place une procédure de contrôle de la bonne pratique de ces procédures
- 2) S'assurer de la qualité de la prise en charge au sein de la structure d'ACP
 - en élaborant les procédures et les modes opératoires décrivant
 - ° la prise en charge du prélèvement (réception, enregistrement),
 - ° les techniques à mettre en œuvre,
 - ° les informations devant figurer dans le compte-rendu, en conformité avec les recommandations de Bethesda et de la HAS
 - ° les modalités d'acheminement du compte-rendu
 - ° l'archivage des éléments du « dossier patient » en ACP (compte-rendu, lames)
 - en organisant le contrôle de la qualité de cette prise en charge
- 3) Vérifier que les différentes étapes de la prise en charge du frottis sont effectuées par du personnel qualifié, formé, informé des procédures et modes opératoires et informé des risques encourus (chimique et biologique)

ANNEXE B Exemples de prise en charge de prélèvements

2 Prise en charge d'une pièce opératoire pour cancer

- 1 S'assurer de la qualité du prélèvement transmis
 - en élaborant en collaboration avec les cliniciens concernés les procédures
 - o d'identification du patient et du prélèvement,
 - o de transmission des renseignements cliniques nécessaires à la prise en charge du prélèvement,
 - o d'acheminement, de prise en charge et de fixation des pièces opératoires
 - en informant l'ensemble des personnels concernés de ces procédures
 - en mettant en place une procédure de contrôle de la bonne pratique de ces procédures

- 2 S'assurer de la qualité de la prise en charge de la pièce opératoire au sein de la structure d'ACP
 - en élaborant les procédures et les modes opératoires décrivant la prise en charge (en conformité avec la réglementation en vigueur) :
 - o réception, enregistrement
 - o macroscopie (description, photos, congélation, protocoles particuliers, repérage des blocs, ...),
 - o techniques à mettre en oeuvre (routine, colorations spéciale, IHC),
 - o informations devant figurer dans le compte-rendu (CRFS, histopronostic, TNM, codification),
 - o modalités d'acheminement du compte-rendu
 - o archivage des éléments du « dossier patient » en ACP (compte-rendu, lames, blocs et le cas échéant prélèvements conservés dans la tumorothèque)
 - en organisant le contrôle de la qualité de cette prise en charge

- 3 Vérifier que les différentes étapes de la prise en charge de la pièce opératoire sont effectuées par du personnel qualifié, formé, informé des procédures et modes opératoires et informé des risques encourus (chimique et biologique)

- 4 S'assurer que les lésions de diagnostic difficile sont prises en charge selon les recommandations en vigueur (SOR de la FNCLCC), y compris la demande d'avis d'expert et organiser le contrôle de cette prise en charge

- 5 Participer à la Réunion de Concertation Pluridisciplinaire qui va proposer un programme de soins personnalisé pour le patient

ANNEXE B Exemples de prise en charge de prélèvements

3 Prise en charge d'un examen extemporané

- 1 S'assurer de la pertinence de l'indication et de la qualité du prélèvement transmis
 - En ayant défini avec les cliniciens concernés les indications pertinentes, selon les recommandations en vigueur (HAS, SOR...) et en organisant le dialogue entre le clinicien et le pathologiste en vue de la validation des indications
 - en élaborant en collaboration avec les cliniciens concernés les procédures
 - o de demande d'examen extemporané
 - o d'identification du patient et du prélèvement,
 - o de transmission des renseignements cliniques nécessaires à la prise en charge du prélèvement,
 - o d'acheminement du prélèvement, s'il y a lieu
 - en informant l'ensemble des personnels concernés de ces procédures
 - en mettant en place une procédure de contrôle de la bonne pratique de ces procédures

- 2 S'assurer de la qualité de la prise en charge du prélèvement, soit au sein de la structure d'ACP, soit dans les locaux de la structure de soins
 - En s'assurant de la conformité des locaux et du matériel aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur, ainsi qu'aux bonnes pratiques en ACP
 - en élaborant les procédures et les modes opératoires décrivant la prise en charge :
 - o réception, enregistrement
 - o macroscopie (description, photos, congélation, protocoles particuliers, repérage des prélèvements, ...)
 - o techniques à mettre en œuvre
 - o modalités de transmission et traçabilité du résultat initial
 - o modalités de prise en charge du prélèvement en vue de la réalisation de l'examen définitif
 - o modalités de rédaction du CR final. Il doit mentionner
 - les résultats de l'examen extemporané, tels qu'ils ont été énoncés en cours d'intervention
 - la concordance ou les raisons d'une éventuelle différence entre le résultat énoncé lors de l'examen extemporané et le diagnostic final

- 3 Vérifier que les différentes étapes de la prise en charge du prélèvement sont effectuées par du personnel qualifié, formé, informé des procédures et modes opératoires et informé des risques encourus (chimique et biologique)

- 4 Evaluer régulièrement la qualité de la prise en charge de l'examen extemporané au sein de la structure
 - o Indications
 - o Qualité technique
 - o Délai de réponse
 - o Evaluation concordance/discordance examen extemporané/examen définitif

ANNEXE C

**CARNET DE STAGE DE L'INTERNE
D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
FICHE SEMESTRIELLE**

Nom

Prénom

DES

Nom de l'Inter-région

Semestre du DES n° :

ou DESC de :

Stage du.....au.....

Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

ACTIVITES TECHNIQUES

1. prise en charge des tissus frais, activité de biothèque

 oui non

2. réalisation de techniques de coupes de tissus inclus en paraffine

 oui non

3. réalisation de techniques de coupes de tissus congelés

 oui non

4. réalisation de colorations

 oui non

5. réalisation de techniques d'immunohistochimie et/ou d'immunofluorescence

 oui non

6. réalisation de techniques d'hybridation in situ

 oui non

préciser le type de technique :

7. réalisation d'autres techniques

 oui non

préciser le type de technique

commentaires libres :

ACTIVITES DE DIAGNOSTIC

1. Macroscopie de pièces opératoires, (description, dissection, photographie, réalisation des blocs)

- oui
 seul encadré
 non

2. Participation active aux examens extemporanés

- oui Nombre :
 non

3. Comptes-rendus histopathologiques :

- oui
 préciser le nombre par catégorie
 biopsies :
 pièces opératoires :
 non

4. Comptes-rendus cytopathologiques

- oui
 préciser le nombre par catégorie
 frottis cervico-utérins :
 autres cytologies :
 non

5. Indiquez les secteurs de pathologie d'organe plus particulièrement étudiés au cours du stage

Secteurs

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| cardiovasculaire | <input type="checkbox"/> |
| digestif | <input type="checkbox"/> |
| dermatologie | <input type="checkbox"/> |
| endocrinologie (sauf thyroïde) | <input type="checkbox"/> |
| foetopathologie | <input type="checkbox"/> |
| gynécologie-obstétrique | <input type="checkbox"/> |
| hématologie | <input type="checkbox"/> |
| hépatologie-voies biliaires, pancréas | <input type="checkbox"/> |
| néphrologie | <input type="checkbox"/> |
| neurologie/neurochirurgie | <input type="checkbox"/> |
| ORL/stomato/ophtalmologie | <input type="checkbox"/> |
| ostéo-articulaire | <input type="checkbox"/> |
| pédiatrie | <input type="checkbox"/> |
| pathologie thoracique | <input type="checkbox"/> |
| sein | <input type="checkbox"/> |
| thyroïde | <input type="checkbox"/> |
| tissus mous | <input type="checkbox"/> |
| urologie | <input type="checkbox"/> |

Durée de la formation

6. Autopsies

- oui fœtus enfants ou adultes

nombre de comptes-rendus macroscopiques :

nombre de comptes-rendus microscopiques :

- non

commentaires libres :

FORMATION THEORIQUE

1. Participation aux sessions d'enseignement du DES, organisées dans l'interrégion : - indiquer le nombre et thème de(s) session(s) :

- avez-vous présenté :

un thème de pathologie générale (préciser son intitulé) ?

un thème de pathologie spéciale (préciser son intitulé) ?

un ou plusieurs cas anatomo-cliniques (préciser les diagnostics) ?

2. Participation à des réunions dans le service de discussion de lames

oui

Fréquence.....nombre de cas présentés :

non

3. Participation à des réunions de bibliographie

oui

Fréquence.....nombre d'articles présentés :

non

4. Participation à des réunions inter-services

oui

Nature (réunion de concertation pluridisciplinaire en oncologie / réunion anatomo-clinique.....)

Fréquence.....nombre de cas présentés :

un ou plusieurs cas anatomo-cliniques (préciser les diagnostics) ?

non

5. Participation à des réunions scientifiques, séminaires, congrès nationaux ou internationaux :

5-1 séminaires locaux ou régionaux (préciser thème) :

Avec communication orale

oui

Titre et auteurs :

non

5-2 Congrès nationaux ou internationaux (préciser) :

Avec communication affichée

oui

Titre et auteurs :

non

Avec communication orale

oui

Titre et auteurs :

non

REFERENCES DES PUBLICATIONS

1. travaux en cours :
2. travaux acceptés :
3. travaux publiés :

DOCUMENT DE TRAVAIL

Appréciation générale du chef de service

Validation du stage

- oui
 non

Modalités de validation

Appréciation :

Nom du chef de service

Signature du chef de service

Signature de l'interne

DOCUMENT DE TRAVAIL

**CARNET DE STAGE DE L'INTERNE
D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
FICHE RECAPITULATIVE**

Nom
Prénom
DES
Nom de l'Inter-région

Semestre 1
Stage du.....au.....
Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 2
Stage du.....au.....
Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 3
Stage du.....au.....
Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 4
Stage du.....au.....
Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 5
Stage du.....au.....
Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 6
Stage du.....au.....
Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 7
Stage du.....au.....
Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 8

Stage du.....au.....

Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 9

Stage du.....au.....

Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Semestre 10

Stage du.....au.....

Nom du service et adresse :

Chef de service (responsable du terrain de stage) :

Année recherche (date, intitulé du master, lieu de stage et titre du mémoire) :

Disponibilité (date et motif) :

DOCUMENT DE TRAVAIL